

Bref aperçu

Date de création du fonds : Juin 2003

Gestionnaire : Placements Empire Vie Inc.

Valeur totale du fonds : 212,7 M\$

Rotation du portefeuille : 72,50 %

CATÉGORIE	PLACEMENT MINIMAL	GARANTIE SUR LA PRESTATION À L'ÉCHÉANCE/ GARANTIE SUR LA PRESTATION AU DÉCÈS (%)	RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) ANNUALISÉS	VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
A	Dépôt initial de 500 \$, 30 \$ par fonds	75/100	2,96 %	11,77 \$	1 053 723

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds distinct investit principalement dans une composition diversifiée d'actions mondiales et de titres à revenu fixe mondiaux.

10 PRINCIPAUX PLACEMENTS ¹	%
Bons du Trésor américain 1,375 % 31 août 2020	2,5
Bons du Trésor américain 1,750 % 31 déc. 2020	1,9
Bons du Trésor américain 1,375 % 30 avr. 2021	1,9
Banque Toronto-Dominion	1,8
Banque Royale Canada	1,7
Province de l'Ontario 2,450 % 29 juin 2022	1,6
Fiducie du Canada pour l'habitation 2,350 % 15 sept. 2023	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,950 % 15 juin 2019	1,4
Wells Fargo & Company	1,4
La Banque de Nouvelle-Écosse	1,4
Total	17,1

Nombre total de placements : 130

¹ En proportion de la valeur totale du fonds

Répartition des placements (%)



Quel est le degré de risque?



La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir de plus amples renseignements.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance et un revenu, souhaite investir principalement dans des actions et des obligations mondiales et est disposée à accepter un degré de risque de faible à modéré.

Quel a été le rendement du fonds?

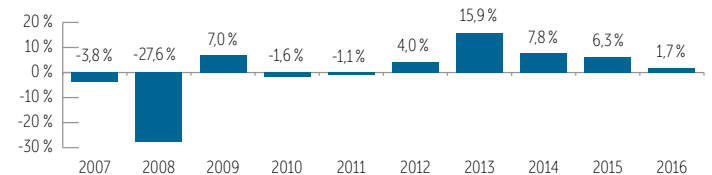
Les renseignements suivants indiquent le rendement de la catégorie A du fonds. Toutefois, le rendement passé du fonds n'est pas indicatif du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de la catégorie de fonds et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ le 31 décembre 2006 détient 1 021 \$ le 31 décembre 2016. Ce montant correspond à une moyenne de 0,20 % par année.

Rendements annuels

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds par le passé.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds est offert dans le cadre d'un contrat individuel à capital variable. Il est assorti de garanties pouvant protéger votre placement en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend des frais d'assurance distincts pour profiter des garanties. Des frais additionnels sont facturés pour l'option de garantie sur la prestation à l'échéance de 100 %. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir plus de détails sur les garanties et le RFG.

Combien cela coûte-t-il?

Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter ou vendre des unités du fonds.

1. Frais de vente (Programme de placement Élite seulement)

OPTION DE FRAIS DE VENTE	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Frais de sortie Frais de vente différés (FVD)	Si vous vendez dans les délais suivants : %	<ul style="list-style-type: none">Lorsque vous investissez dans le fonds, l'Empire Vie verse une commission jusqu'à concurrence de 5,0 %.La totalité de votre dépôt sert à acheter des unités.Les FVD sont déduits du montant que vous vendez.Vous pouvez vendre jusqu'à concurrence d'un certain pourcentage de vos unités chaque année, sans devoir payer de FVD.Vous pouvez demander un transfert dans d'autres fonds, sans devoir payer de FVD.Le calendrier des FVD est établi selon la date où vous avez investi la première fois dans un fonds.Tous FVD que vous payez sont remis à l'Empire Vie.	
	moins de 1 an		5,0
	moins de 2 ans		4,0
	moins de 3 ans		3,0
	moins de 4 ans		2,0
	moins de 5 ans		1,0
après 5 ans	0,0		

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend également les frais d'assurance pour les garanties sur les prestations à l'échéance et au décès. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Veuillez consulter la brochure documentaire pour obtenir les détails sur le RFG.

3. Commission de service

L'Empire Vie paie une commission de service jusqu'à concurrence de 1,00 % de la valeur de vos placements chaque année tant que vous détenez des unités dans le fonds. La commission de service couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit.

4. Autres frais

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Option de garantie sur la prestation à l'échéance de 100 %	0,38 % de la valeur accumulée du fonds (à l'exception du Fonds du marché monétaire). Ces frais sont prélevés annuellement de votre contrat et remis à l'Empire Vie.
Frais pour opérations excessives	Jusqu'à concurrence de 2,00 % de la valeur des unités que vous vendez ou transférez dans les 90 jours qui suivent leur achat. Ces frais sont remis aux fonds.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez changer d'idée concernant votre placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la date de réception de l'avis de confirmation. Vous devez nous informer par écrit que vous voulez annuler l'opération. Nous tenons pour acquis que vous avez reçu votre avis de confirmation cinq jours ouvrables après sa mise à la poste. Le montant remboursé correspondra au moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds, si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne s'applique qu'à l'opération spécifique et inclut le remboursement de tous frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Ce sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous référer à la brochure documentaire et aux dispositions du contrat pour plus de détails.

Coordonnées

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston ON K7L 3A8

Téléphone : 1 800 561-1268
Télécopieur : 1 800 419-4051

Web : www.empire.ca

Courriel (français) : placement@empire.ca

Courriel (anglais) : investment@empire.ca